

COMMUNIQUE

Depuis le **1^{er} janvier 2010**, l'école régionale des beaux-arts de Nantes a laissé la place à un **nouvel établissement public de coopération culturelle** : l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (esbanm). C'est le premier EPCC pour un établissement d'enseignement supérieur artistique à l'échelle nationale. A sa tête, Chantal Cusin-Berche a été élue Présidente, le 26 janvier 2010.

L'ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE NANTES METROPOLE DEVIENT UN ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

Il est créé entre **Nantes Métropole, communauté urbaine, l'Etat et la Ville de Nantes**. L'établissement est administré par un **conseil d'administration et son Président**. Il est dirigé par un directeur, assisté par un conseil pédagogique, scientifique et de la vie étudiante.

MISSIONS DE L'ESBANM

L'ESBANM a pour **mission principale l'enseignement supérieur et la recherche dans le domaine des arts plastiques** et notamment dans ses liens avec le design, le multimédia, la communication et dans les champs théoriques afférents à ces domaines.

A titre complémentaire, il met en place des programmes de **formation et d'éducation artistique à destination des jeunes publics et des pratiques amateurs**. Il mène également des **actions culturelles** en vue de la diffusion des arts plastiques.

L'EPCC pourra se voir confier dans le cadre de dispositifs conventionnels des activités ou des missions dans les domaines artistiques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'ESBANM a élu sa Présidente, Chantal Cusin-Berche, dont le parcours artistique et professionnel s'articule autour du conseil, commissariat d'exposition, la formation, l'organisation de congrès et de colloques. Elle a notamment dirigé Centre national des arts plastiques (CNAP), établissement public sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication entre 2003 et 2008.

UNE REFLEXION CONCERTEE SUR LE DEVENIR DE L'ECOLE D'ART DE NANTES METROPOLE

La Ville de Nantes mène depuis cinq ans une réflexion concertée sur le devenir de son école d'art et fait le choix d'une stratégie originale qui s'appuie sur une politique publique globale et ambitieuse. Avec la transformation juridique et administrative de l'école, cette vision, basée sur l'observation des cités innovantes à l'échelle internationale, parie sur un **changement radical de modèle d'enseignement**, et s'ancre dans un système de valeurs qui place l'art, la culture et le territoire au centre de son développement. L'opportunité est grande de retrouver une position avancée au plan international en construisant ces pôles de recherche dans le domaine des arts.

Aujourd'hui, les critères du succès sont du côté d'une **création immergée dans la cité, la construction de passerelles disciplinaires, les accès permanents aux réseaux**.

2010-2020, la décennie qui naît sera déterminante pour le réseau des écoles d'art françaises.

Le préalable l'analyse du contexte, la nature des enjeux et des choix stratégiques. Le projet du nouvel établissement « Ecole supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole » sera l'outil qui donnera le véritable coup d'envoi au **Quartier de la Création** sur l'île de Nantes.

esba

NANTES MÉTROPOLE

Place Dulcie-September

44000 Nantes

T. +33 2 40 35 90 20

www.esba-nantes.fr

erban > esba
NANTES MÉTROPOLE

de l'École régionale des beaux-arts de Nantes
à l'École supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole

UNE RÉFORME

Un nouveau modèle d'enseignement

Dialogue avec l'Université

Invités à la table du développement

Des pôles de Recherche

Les nouveaux amateurs

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2010>2015>2020

La dynamique du quartier de la création (seuils, recherche, visibilité, économie)

Des diplômés et des formations passerelles sur les enjeux d'avenir

Doubler les effectifs et internationaliser les recrutements en dix ans

Un pôle de recherche artistique

Une nouvelle école en 2013 sur l'île de Nantes

Né(e)s à Nantes comme tout le monde ! Une évaluation par la preuve

UNE RÉFORME EN PROFONDEUR

Le passage vers l'harmonisation européenne des écoles françaises des beaux-arts va bien au-delà d'une réforme administrative. À l'image des ruptures des années soixante-dix, ce sera le point de départ d'une mutation profonde pour ce grand réseau d'écoles d'art composé de cinquante-six établissements. Les tutelles – État et collectivités locales – pourront profiter de cette opportunité pour redessiner une carte des enseignements, faire des économies de fonctionnement et promouvoir la recherche de financements.

Une voie plus innovante se distingue, portée par des politiques territoriales qui inventent le développement par l'art et la culture.

La Ville de Nantes mène depuis cinq ans une réflexion concertée sur le devenir de son école d'art et fait le choix d'une stratégie originale qui s'appuie sur une politique publique globale et ambitieuse. Avec la transformation juridique et administrative de l'école, cette vision, basée sur l'observation des cités innovantes à l'échelle internationale, parie sur un changement radical de modèle d'enseignement, et s'ancre dans un système de valeurs qui place l'art, la culture et le territoire au centre de son développement.

INVENTER UN NOUVEAU MODÈLE D'ENSEIGNEMENT



Julien Nédellec

En France, au tournant des années soixante-dix, l'Académisme a vraiment sombré, lors du passage à l'autonomie des écoles d'architecture et de la création des UFR d'Arts plastiques par l'Université. Cet éclatement structurel a renforcé la critique d'un modèle d'enseignement fermé aux apports théoriques et globalement à la création

contemporaine. Ce modèle bâti sur le triangle pédagogique du *canon*, de la *virtuosité* et du *concours*, n'avait pas les capacités à s'adapter aux ruptures artistiques et théoriques du XX^e siècle.

Dans le contexte de ces années de réforme des enseignements et poussées par la concurrence institutionnelle et l'énergie contestatrice des jeunes artistes, les années quatre-vingt ont vu naître un modèle inversé. Nous sommes passés de l'espace majeur de l'atelier du maître, à celui de l'étudiant : la « *pédagogie de la cabane* ». L'étudiant, au centre de l'école, sédimente dans un espace individuel des couches créatives, supports de la maïeutique pédagogique, lors de « rendez-vous » avec les enseignants. Un nouveau triangle pédagogique va naître dans ce renversement : la *singularité*, le *projet personnel*, l'*engagement individuel*.

Ces deux modèles ont en commun leur immobilisme, ils fixent des cadres statiques qui choisissent chacun leur héros : le maître ou l'élève.

Le choix des écoles des beaux-arts de postuler à l'entrée dans l'enseignement supérieur suppose de répondre à une question centrale qui fera émerger une alternative à ce duel : Qu'est-ce que la Recherche en art ? Poser cette question, *c'est placer, au cœur de l'école, l'œuvre d'art et ses processus d'apparition*. Nous pouvons donc penser que de ce mouvement sortira un modèle d'enseignement qui minore le rapport de pouvoir entre les acteurs pour privilégier et inventer une pédagogie autour de l'œuvre^[1].

C'est ici la clé de la mutation. L'école devient un acteur de la création artistique, elle prend place dans le dispositif général de la production de nouvelles formes et objets. Il faut en construire une modélisation. Quels sont précisément ses domaines et ses objets ? Sur quelles méthodes et expérimentations articule-t-elle pratique, théorie et ingénierie ? Enfin, quelles sont les formes de visibilité et d'évaluation envisagées ? Un modèle d'école construite sur la Recherche ne combat pas la notion d'auteur ou de singularité, ni ne conteste pas la compétence et le savoir.

Ce modèle d'école ne construira plus ses espaces autour de la figure unique de l'*atelier* ou de la *cabane*, mais autour de la notion de mobilité permanente. Le territoire de recherche prend le pas sur le médium. Une réelle pédagogie du projet portera le questionnement des langages. La recherche est une posture critique fondamentale à l'émergence de nouveaux enjeux artistiques, de nouvelles formalisations, de nouvelles visions.

IMPOSER UN NOUVEAU DIALOGUE AVEC L'UNIVERSITÉ POUR DÉVELOPPER LA RECHERCHE

L'heure est venue de dépasser la rupture des années soixante-dix pour s'engager en faveur du développement de la Recherche en France, et du soutien au renouveau de l'Université.

Ce débat complexe est donc importé dans les écoles des beaux-arts et il ne faut pas le craindre. La question

de la Recherche et de son autonomie est cruciale pour l'art. La création artistique depuis la modernité ne peut être uniquement attestée par le public ou par le marché. Les figures les plus idéalisées de l'amateur ou du collectionneur ne pourront nous faire oublier que l'art a besoin aussi d'autonomie. Et nous trouvons dans le modèle universitaire français les garanties de cette autonomie. Le ministère de la Culture n'a toujours pas construit de modèle affirmé de la Recherche, celle-ci s'exerce au détour de la fonction principale de la conservation du patrimoine ou de la culture des publics. De ce point de vue donc, les sciences et les arts ont les mêmes intérêts à défendre à la fois leurs espaces et leurs stratégies de recherche. L'art a une urgence à construire solidement aux côtés des programmes de soutien à la diffusion et au marché, un espace pour la Recherche, au-delà du soutien individuel à la création. Les écoles des beaux-arts sont les institutions légitimes pour assurer et affirmer cette fonction. Les combats communs ne défont pas les concurrences et les conflits théoriques ou d'intérêts. Le réseau des écoles d'art françaises face à l'Université devra s'affirmer sans complexe. *Le préalable à cette posture est d'accepter le même évaluateur.* La « respectabilité » est à cette condition. La force d'un enseignement public qui sait, avec autant de talent, articuler les pratiques, les théories et les ingénieries, imposera son modèle. Certains prédisent la perte de cette liberté, au cœur de la spécificité des écoles des beaux-arts, à cause de ce nouveau dialogue avec l'Université. Faut-il leur rappeler que cette liberté a soufflé dans nos écoles d'art par l'arrivée d'universitaires et de penseurs, d'ingénieurs et de plateformes techniques qui ont repoussé très loin les murs des ateliers conservateurs ? Faut-il encore chercher à les convaincre de la richesse et de la diversité scientifique des territoires de recherche de nos étudiants en Master ! Les artistes-intellectuels et les intellectuels-artistes enseignent massivement dans nos écoles depuis quarante ans ; et le débat entre les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur ne peut en rester à une opposition de système supposée et appauvrissante. L'actualité n'est pas la concurrence des modèles, mais leurs alliances stratégiques et porte un modèle de développement territorial nouveau.

GÉNÉRALISER LA CONSTRUCTION DE PASSERELLES POUR SE DÉVELOPPER



L'Absence, Atelier Van Lieshout, Ecole d'architecture, Lacaton et Vassal, Ile de Nantes

L'art et la culture font désormais partie des invités à la table du développement des territoires^[2]. La question n'est pas de savoir s'il faut y aller, mais de participer à l'émergence d'un autre modèle de développement. Ici, l'alliance avec l'Université et globalement avec tous les acteurs de la société de la connaissance prend tout son sens.

Une étude récente du NESTA^[3] « *How fine arts graduates contribute to innovation* » décrit les mécanismes complexes, mais opérationnels qui « fabriquent » de l'innovation dans le territoire. Ce rapport souligne et révèle les « aptitudes à l'innovation » des diplômés des écoles d'art, principalement par leur intelligence et leur autonomie dans la traversée des champs disciplinaires (*brokers across disciplines*, prendre le modèle de X et l'appliquer à Y) ; leur farouche volonté de s'informer et de se former tout au long de la vie ; de penser le cadre de vie comme un « *Art World Hub* ».

Si tous les spécialistes de l'économie créative soulignent que les artistes ont une capacité à réinventer des usages^[4], si le dépassement du consumérisme est un enjeu de civilisation, si les changements de comportements sont le chantier des décennies à venir, parions que l'art et la culture sont des leviers très puissants. Ils ont le pouvoir de donner du sens, du désir et du collectif à ces incontournables évolutions. Les modernes ont tenté de fusionner les arts pour critiquer radicalement la hiérarchisation stérilisante des arts par l'Académisme. En nos temps moins autoritaires, cette radicalité peut trouver un nouvel élan dans la notion de traversée et de passerelle. Il est bien question d'autoriser et de faciliter ce « *global crossing* ».

Hélas, nous assistons aux mariages plus ou moins forcés d'écoles d'art dans des logiques régionales qui ont du mal à masquer une logique de gestion à courte vue. Ces fusions d'écoles ne peuvent produire que de la confusion et du gaspillage. C'est aux acteurs des territoires qu'il faut demander une mobilisation urgente pour placer ces mouvements et ces regroupements dans des dynamiques ouvertes. Il faut constituer des sites complexes qui organisent les circulations entre les arts plastiques, l'architecture et l'urbanisme, les designs, les plateformes techniques, les juristes du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, des sciences humaines et sociales, des sciences économiques...

Voilà une politique publique qui pose les conditions d'un nouveau développement du territoire. Il s'agit de penser des territoires talentueux et intelligents. Favoriser la cristallisation des talents est un chantier complexe qui aujourd'hui est partie intégrante du fait urbain, du fait économique et du fait politique. La réforme des écoles d'art françaises et plus internationalement la création de pôles de recherche artistique doit être l'occasion de poser une action collective qui donne les moyens pour développer ces territoires de création, et non pour pousser de nébuleux mariages d'écoles dans des logiques administratives vieillies.

DES PÔLES DE RECHERCHE ARTISTIQUE IDENTIFIÉS ET CONNECTÉS

L'opportunité est grande de retrouver une position avancée au plan international en construisant ces pôles de recherche dans le domaine des arts. Tous les grands sites d'enseignements supérieurs sont en marche pour se doter de structures de haut niveau adaptées au « *global crossing* ». Les diverses formules plus ou moins inscrites dans une professionnalisation ou de résidence de création ont montré leurs limites (post-diplômes et affiliés). Il en est de même pour les structures spécialisées dans un médium ou trop cadrées dans un langage. Aujourd'hui, les critères du succès sont du côté d'une création immergée dans la cité, la construction de passerelles disciplinaires, les accès permanents aux réseaux.

La France a tous les atouts pour tirer son épingle de ce jeu concurrentiel :

- une histoire de l'art contemporain en phase avec cette méthodologie,
- notre capacité à connecter les savoirs,
- l'agilité à créer des structures publiques originales,
- un réseau de compétences dense et reconnu.

Notre frustration à ne plus être dans le peloton de tête des nations créatives doit être le ressort pour la création de ces pôles de recherche. La marche est haute, mais ce n'est pas qu'une affaire de moyens, c'est une question de confiance. Nous n'avons jamais entendu autant parler de Recherche comme une potion magique et nous n'avons jamais vu autant de défiance envers les chercheurs. Appuyons-nous sur nos artistes, nos intellectuels, nos scientifiques ! Un dispositif adapté devrait être copiloté par le ministère de la Culture et les collectivités territoriales pour asseoir aux côtés des autres dispositifs de développement, des pôles de recherche artistique. Un grand élan de réforme globale des écoles des beaux-arts est en action pour transformer ces plateformes à la tête de réseau de recherche.

Tout cela procède d'une véritable vision : urbaine, intellectuelle, économique et politique.

LA CULTURE CRÉE DU LIEN SOCIAL, L'ART CRÉE EN PLUS DE L'ENGAGEMENT, ENCOURAGEONS LES NOUVEAUX AMATEURS

Le postulat d'un développement alternatif au consumérisme qui sollicite la participation active des champs artistiques produit un moment historique en rupture avec la traditionnelle posture contestataire des acteurs de ce champ. Ce mouvement s'accélère, et la puissance publique mondialisée qui cherche des régulateurs efficaces a besoin de généraliser de nouveaux comportements, fait appel aux sphères créatives pour initier des leviers d'adhésion. Cette alliance nouvelle se solidifie au fur à mesure que le scénario-catastrophe se crédibilise. Transformer les modes

de vie ne se décrète pas ; cependant le temps va manquer, la puissance critique et la force de l'art peuvent accélérer le processus de renversement. Les vœux de l'art d'être un opérateur des transformations sociales trouve les conditions d'un consensus. La grande réussite de la curation aux arts contemporains est totalement perceptible, non pas au travers des traditionnels « connaisseurs », mais d'une jeunesse qui est très majoritairement en sympathie avec la création d'aujourd'hui. Elle en perçoit les engagements et en partage la posture ! Ces nouveaux amateurs constituent le renouveau des traditionnels « cours du soir », des réseaux sociaux associés. Si l'institutionnalisation de la recherche en art « protège » du jugement du grand nombre, restons vigilants pour que nos pôles de recherche, et ce chantier des territoires talentueux soit traversé en permanence par les populations. L'exemple nantais est significatif et sans énumérer vingt ans de politique culturelle, la dernière initiative constituée par la biennale *Estuaire Nantes* >> *Saint-Nazaire* démontre que l'art est visible par un grand nombre, sans en être otage. L'adhésion, c'est d'abord la compréhension et la lisibilité du projet. En ce qui concerne la Recherche et ses espaces, il faut donner la lisibilité de ses domaines, de ses objets, de ses engagements critiques et il y aura de la curiosité, du désir, de la passion et de l'engagement.

Le chantier de la réforme du réseau français des écoles d'art est lancé. Il le mérite. Donner du sens à cette mutation :

- C'est entrer sans crainte dans l'élaboration d'un nouveau modèle d'enseignement de l'art.
- C'est renouer un dialogue conceptuel et stratégique avec les autres formations et particulièrement l'université.
- C'est accepter un évaluateur commun.
- C'est participer (ou créer) aux dispositifs en faveur d'un nouveau développement du territoire qui pense le dépassement du consumérisme.
- C'est poursuivre ses liens avec le territoire et ses populations par une rénovation des pratiques d'éducation artistique et de médiation.

Pierre-jean GALDIN

Notes :

1. L'école des beaux-arts et l'université de Nantes organisent un colloque en deux temps (mars et octobre 2010) à propos des modèles des enseignements artistiques. Sessions pilotées par Jean-Sylvain Bieth, artiste et enseignant aux beaux-arts de Nantes, Alain Bonnet, maître de conférence à l'université de Nantes et Christophe Kihm.
2. L'école des beaux-arts de Nantes organise l'accueil au Lieu unique à Nantes le XI^e congrès d'ELIA, European League of Institutes of the Arts, du 27 au 30 octobre 2010 : Hearth, l'art au cœur du territoire.
3. NESTA, National Endowment Science, Technology and the Arts. Étude réalisée en 2008 principalement sur les étudiants diplômés depuis trente ans de la Central St Martins School Art and Design de Londres.
4. Voir, par exemple, l'entretien paru dans le Monde du 16/12/2009 avec Nicolas Minvielle, économiste et directeur du Mastère de design de l'école de commerce Audencia, Nantes, auteur de *Design des lieux d'accueil* (éd. de Boeck).

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement de l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole témoigne à la fois de son adhésion au processus de réforme et à sa capacité à trouver une voie singulière.

Cette spécificité doit être puisée dans une vision ambitieuse de la cité et de son territoire. La grande intelligence de Nantes est de ne pas confondre art, culture et communication. Depuis plusieurs décennies, bon nombre de territoires ont écouté les « communicants » qui ont prescrit la segmentation : pour être identifié, il faut être spécialisé. Soit, mais le résultat est souvent la perte totale du sens et du fait artistique.

La première « vérité » de Nantes est d'être aujourd'hui une référence sur les rapports entre les arts et le territoire dans la globalité des significations et des interactions.

La seconde « vérité » de Nantes est d'articuler l'ici, l'ailleurs et le maintenant pour chacun des spectateurs : l'événement n'est pas l'événementiel, il est l'exceptionnel, l'unique...

La troisième « vérité » de Nantes est donc de croire en l'utopie, et aujourd'hui l'art en est la meilleure expression partagée.

L'école des beaux-arts se fixe en conséquence trois principes stratégiques qui guident son développement :

- **CONSTRUIRE DES PASSERELLES**
- **CRÉER LES CONNEXIONS AUX MONDES, AUX CHOSES ET AUX TEMPS**
- **PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MODÉLISATIONS UTOPIQUES DE DÉVELOPPEMENT**

FINALISER ET REMODELER LA SUPPRESSION DES OPTIONS DU DNSEP

L'équipe pédagogique a souhaité à l'unanimité regrouper en un bloc unique les trois options du Diplôme National Supérieur d'Expressions Plastiques. Cette décision forte répond à l'analyse fonctionnelle des champs artistiques, ainsi qu'elle témoigne de la capacité de l'équipe à dépasser et déplacer les frontières de toutes sortes. C'est la force de cette équipe et sûrement les clés de son succès depuis les années quatre-vingt. Il ne s'agit pas de rogner sur la spécificité des langages, mais de les projeter vers le même objectif : former des artistes ! Il faudra, à l'image de la structuration du premier cycle, organiser une cartographie des compétences et des lignes de projet pour accueillir et amplifier le territoire de recherche des étudiants en Master. Cette cartographie sera initiée par deux moteurs : celui des projets de recherches de l'établissement, et celui des univers et enjeux de nos étudiants.

Ce sera la priorité du chantier pédagogique des deux prochaines années. Il devra déboucher sur une offre d'espaces de projets structurante, cohérente et diversifiée en écho aux compétences de l'équipe encadrante.

Le DNSEP est le diplôme de référence et le « cœur de métier » de l'école nantaise. Il prépare à l'engagement d'une aventure professionnelle d'artiste et à la recherche au niveau international. Cette mission doit être portée à tous les niveaux de l'établissement. Ce diplôme et ses spécificités constituent l'apport original dans les partenariats locaux, nationaux et internationaux. L'établissement doit, *a minima*, être représentatif de la création contemporaine comme il est depuis plusieurs décennies. Reste que l'environnement de l'art a changé.

UN QUARTIER DE LA CRÉATION AU CŒUR DE L'ÎLE DE NANTES



Quartier de la Création, Ile de Nantes

La puissance publique a décidé de regrouper les grands établissements d'enseignements supérieurs artistiques à l'occasion de la restructuration de l'île de Nantes : l'Ecole

nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSAN), l'université de Nantes, l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (esbanm), les écoles consulaires (école Design Atlantique, école Sciences Com), le Pôle des arts graphiques. *La Fabrique*, lieu des musiques et des expérimentations multimédias, les *Machines de l'île* et le Hangar à bananes complètent et animent avec cohérence ce nouveau quartier. Ce projet urbain répondra aux enjeux identifiés dans l'introduction :

- Encourager la création de pôles significatifs de recherche,
- Faciliter la création de passerelles,
- Devenir attractif pour recruter les meilleurs étudiants français et étrangers,
- Questionner et répondre aux enjeux du développement économique.

Quelques chiffres pour illustrer ces objectifs de seuil :

PÔLE FORMATION

- **4500 étudiants en formation** initiale et continue sur site
- **1000 étudiants dans des Masters** labellisés Quartier de la Création, donc près de 500 sur l'Île de Nantes.

PÔLE RECHERCHE

- **100 enseignants-chercheurs**
- **60 doctorants, créateurs et chercheurs** accueillis par an.

La suppression des options Communication et Design de l'esbanm prend son sens dans ce cadre. L'enjeu est de réinvestir ces territoires en partenariats et co-habilitations.

DÉVELOPPER LES DIPLÔMES PASSERELLES ET LES FORMATIONS STRATÉGIQUES

Co-habilité avec l'université d'Angers, un Master 2 **COMMUNICATION ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION** dans le domaine du web fonctionne en bi-cursus depuis trois ans.

Deux nouveaux espaces de formation de niveau Master ont été identifiés et font l'objet de projets à court ou moyen terme :

• ECO-DESIGN DES USAGES ET DES SERVICES

En co-habilitation entre l'ENSAN, l'esbanm, et INFO COM de l'université de Nantes, un nouveau diplôme EDUS (Eco-design des usages et des services) Master 2 validera une formation à plusieurs parcours de designers spécialisés sur les questions de territoire et de développement durable.

• **EDITION.** Dans le cadre du prochain quadriennal, une proposition autour d'un diplôme de niveau Master pourrait investir la niche de l'édition jeunesse et du livre d'artiste. L'histoire nantaise et les nombreux acteurs de ce secteur

semblent prometteurs.

Le secteur de la **MODE** et du **TEXTILE** restera également à traiter.

La mobilisation des compétences des différents acteurs des enseignements artistiques sur des secteurs d'avenir est une priorité. Une raison majeure encourage ces collaborations : la pluridisciplinarité de la formation imposée par la complexité des questions et des métiers. C'est naturellement aussi une demande très forte des candidats à ces formations, cela garantit la qualité de la formation tant pratique, technique que théorique. La question du recrutement est aujourd'hui cruciale.

DÉFINIR UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Depuis quelques années, on peut percevoir de nouveaux comportements essentiellement initiés par la banalisation des études à l'étranger. Si nous n'y prenons pas garde, nos écoles seront à court terme des « préparatoires » aux écoles de réputation internationale. L'excellence dans nos formations est clairement affichée dans l'effet de « hub ». Les grands sites urbains de création sont toujours plus attractifs dans une mécanique d'auto-alimentation. Il est donc capital de construire dans une action de long terme un environnement général qui répond aux différents critères retenus par les « bons candidats ». Sur ce registre, Nantes a une bonne carte dans son jeu, et le Quartier de la Création est l'investissement qui permettra de se hisser dans la partie.

Aujourd'hui, l'esbanm recrute annuellement 50 étudiants sur 400 candidats. Plus de 80% de ces étudiants sont originaires hors Région Pays de Loire, moins de 10% sont étrangers. Lorsque nos locaux le permettront, l'objectif sera double :

- Doubler le nombre des candidats français au concours (soit 800 candidats pour 60 places)
- Compter 100 étudiants étrangers pour l'ensemble des cursus.

Cet objectif est ambitieux, mais vital. Il doit être atteint à l'horizon 2020 pour un effectif général fixé à :

- 300 pour le DNSEP Art
- 100 étudiants dans les masters co-habilités et autres formations.

Ces effectifs sont possibles en retrouvant le taux d'encadrement des années quatre-vingt-dix entre 13 et 15% avec la même équipe (aujourd'hui à plus de 20% du fait du manque de locaux).

Une des clés pour réussir à atteindre cette ambition est à coup sûr dans le développement des accords internationaux.

L'esbanm a, depuis vingt ans, une politique de relations

internationales riches, particulièrement en Europe grâce au dispositif Erasmus. En 2005, grâce à des moyens nouveaux et à des redéploiements, l'école a développé une nouvelle stratégie de coopération avec l'Asie et les Amériques, prélude pour 2020 à un positionnement également vers le Moyen-Orient, l'Inde et l'Afrique. Ces nouvelles coopérations sont essentiellement centrées sur le niveau Recherche. En ce sens, cela développe des relations très spécifiques autour des projets de recherche.

PENSER UN ESPACE SPÉCIFIQUE DE RECHERCHE ARTISTIQUE



Vue du montage de l'exposition + de réalité, Hangar à bananes, 2008

Dès 2005, l'esbanm encourage l'émergence d'équipes et de projets de recherche. Cette expérience permet aujourd'hui une évaluation interne qui inscrit ces équipes dans un espace commun capable d'articuler les objets de recherche et de permettre de la porosité entre les compétences. Trois termes dominent dans la description de la recherche dans l'établissement : art, territoire, migration. Ces termes fonctionnent dans une triangulation, mais peuvent fonctionner par deux selon les projets et ses étapes. L'équation est posée par la nature même des projets de recherche en cours qu'au regard de l'histoire de notre territoire et qu'en écho à la politique artistique menée depuis vingt ans. Les deux années à venir seront consacrées à densifier ce domaine de recherche. Cette écriture sera construite en autonomie, mais avec la directive d'être en articulation forte avec les stratégies et les pilotages de recherche régionale et interrégionale. L'adhésion comme membre associé au PRES des Pays de la Loire, la participation active à la constitution d'un pôle de recherche au sein du quartier de la création fixe le cadre de cette élaboration. La connexion avec le pôle artistique rennais sera également essentielle. Le choix stratégique incontournable sera d'être abrité par une école doctorale

pour donner à nos étudiants chercheurs un cadre solide.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU SITE ET DES NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ESBANM



Immeuble Manny, groupe Coupechoux, site Alstom, Ile de Nantes, 2009

Le programme architectural de l'école est en phase finale. Il répond dans le contexte du Quartier de la Création aux précédents programmes déjà réalisés. Il est accompagné d'un ensemble de documents réalisés par le groupe de recherche APNE (A propos d'une nouvelle école) conduit par Michel Aubry et Edith Commissaire, artistes et enseignants dans l'établissement. Le concept général du projet est largement issu de ce projet de recherche qui pose la notion de migration créative pour l'organisation spatiale. La deuxième spécificité de ce programme est de situer les ateliers collectifs de productions comme la colonne vertébrale centrale des nouveaux locaux. Enfin, cet investissement répond avec compétitivité aux ratios en cours tant du point de vue de la surface par étudiant (25 m², soit 9200 m² de surface utile) ou du prix au m² (1200€ le m²). La livraison du nouveau bâtiment est prévue pour la rentrée 2013-2014. Le projet d'établissement doit donc se construire en deux phases distinctes balancées par le transfert de l'école.

ÊTRE ÉVALUÉ ET S'AUTO-ÉVALUER

Nous avons quatre années pour mettre en place une politique d'évaluation et d'auto-évaluation. Candidat à la première vague d'évaluation par l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) qui sera close le 31 janvier 2010, l'esbanm sera en ordre de marche pour la prochaine rentrée avec le temps de sécurité pour apporter les compléments éventuels pour l'obtention et la délivrance du DNSEP au grade de Master. Au-delà et avec détermination, l'établissement doit construire un outil d'auto-évaluation et de suivi des

diplômés. Les étudiants, dans un cadre précis, doivent être très largement associé au processus d'auto-évaluation. La revue 303 a publié, en 2007, un numéro spécial sur le devenir des anciens étudiants de l'école, *Né(e)s à Nantes comme tout le monde*. Cette publication témoigne par la preuve de la réputation nationale d'excellence de l'école de Nantes depuis trente ans. Il ne s'agit pas de faire école, mais de poursuivre cette exigence de résultat. Cependant dans notre domaine, l'échelle d'évaluation a changé: le niveau international est requis. Nous aurons à mieux définir ce que ce niveau exige et implique, reste que nous devons en prendre pleinement compte.

2010-2020, la décennie qui naît sera déterminante pour le réseau des écoles d'art françaises. Nous avons posé en préalable l'analyse du contexte, la nature des enjeux et des choix stratégiques. Le projet du nouvel établissement « Ecole supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole » sera l'outil qui donnera le véritable coup d'envoi au Quartier de la Création. Ses orientations stratégiques, ses objectifs quantifiés, ses nouveaux moyens procèdent de l'assurance que l'art est intimement lié au devenir d'un territoire.



Couverture *Né à Nantes comme tout le monde*, hors-série Revue 303, n°96, 2007

Nantes poursuit ainsi sa route !



Quartier de la Création, Ile de Nantes

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 PERSONNALITES QUALIFIEES

Chantal CUSIN-BERCHE, Présidente. Nommée en 2003 à la tête du CNAP, un établissement encore mal connu chargé de soutenir et de valoriser la création par le biais d'acquisitions, de commandes et de bourses, Chantal Cusin-Berche n'a rien perdu de sa simplicité. Sa première vie professionnelle, elle l'a commencée de l'autre côté de la barrière, comme peintre. Après avoir animé des ateliers de pratique artistique, elle s'engage dans la création des centres d'art. Devenue chef du département des artistes et des professions à la Délégation aux arts plastiques en 2001, elle est choisie en 2003 pour mettre le CNAP sur les rails. C'est désormais chose faite pour cet établissement prêt à devenir l'agence opérationnelle du ministère de la Culture en matière d'arts plastiques.

Bernard STIEGLER est philosophe de formation et Président de l'association Ars Industrialis. Docteur de l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Jacques Derrida, il est actuellement directeur du département du développement culturel au Centre Georges-Pompidou, et dirige également l'Institut de recherche et d'innovation (IRI), créé à son initiative en avril 2006. Préalablement, il a été directeur de recherche au Collège international de philosophie, professeur et directeur de l'unité de recherche qu'il a fondée en 1993 « Connaissances, organisations et systèmes techniques » à l'Université de technologie de Compiègne (UTC), directeur général adjoint de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) puis directeur de l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM) jusqu'à fin 2005.

Henri GRIFFON, docteur en droit des affaires, Henri Griffon reprend l'entreprise familiale de fabrication de meubles à la suite du décès de son père en 1987. Fort impliqué dans l'accompagnement des entreprises du secteur, son engagement syndical commence dès 1994. En 1996, il devient président de l'UNIFA (Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement), un poste qu'il occupe toujours parallèlement à différentes fonctions au sein du conseil exécutif du MEDEF. Il est également vice-président du CODIFA (Comité de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement), trésorier du GFI (Groupe des Fédérations Industrielles), et vice-président du CLIMO (Comité de Liaison des Industries de Main-d'œuvre). Il occupe un poste à la commission Arts Déco et Design du FNAC (Fonds National d'Art Contemporain) pour y défendre le développement de la création française. À partir de 2009, il siège au conseil du Centre du Design à Paris. Collectionneur d'art contemporain, il préside le FRAC des Pays de la Loire.

2 REPRESENTANTS DE LA VILLE DE NANTES dont

Jean-Louis JOSSIC, Adjoint à la Culture.

9 REPRESENTANTS DE NANTES METROPOLE dont

André AUGIER, Commune : Nantes.

Conseiller municipal, Membre du conseil communautaire de Nantes Métropole. Développement économique, Aménagement du territoire et grands projets urbains.

Marie-Paule LE POMELLE Commune : Nantes.

Conseillère municipale, membre du Conseil Communautaire de Nantes Métropole. Grands services urbains et équipements d'agglomération - Aménagement du territoire et grands projets urbains.

Yannick GUIN Commune: Nantes.

Conseiller municipal, Vice Président. Membre du Conseil & membre du Bureau.

Enseignement supérieur et recherche. Commissions : Développement économique - Aménagement du territoire et grands projets urbains.

Bertrand AFFILE Commune: Saint-Herblain.

Adjoint au Maire Membre du Conseil & membre du Bureau. Aménagement du territoire et grands projets urbains - Affaires générales.

Eric BUQUEN Commune : Rezé.

Conseiller municipal - Membre du Conseil & membre du Bureau de Nantes Métropole. Développement économique - Aménagement du territoire et grands projets urbains.

Bernard BOLZER Commune : Nantes.

Adjoint au Maire - Vice Président. Membre du Conseil & membre du Bureau. Délégation : Personnel. Aménagement du territoire et grands projets urbains - Affaires générales.

Pierre-Yves LE BRUN Commune : Nantes.

Conseiller municipal - Membre du Conseil Communautaire de Nantes Métropole. Commissions : Voirie et propreté urbaine - Aménagement du territoire et grands projets urbains.

2 REPRESENTANTS DE L'ETAT

Jean DAUBIGNY, Préfet des Pays de la Loire et de la Loire Atlantique.

Georges POUILL, Directeur régional de la DRAC des Pays de la Loire.

4 REPRESENTANTS DU PERSONNEL ELUS

2 REPRESENTANTS DES ETUDIANTS ELUS

CHIFFRES CLES

230 étudiants dont 6 artistes chercheurs
320 élèves suivant des cours en périscolaires
412 adultes amateurs inscrits en cours du soir
42 classes de maternelle et primaire accueillies sur le temps scolaire dans le cadre des ateliers Calder
74 agents permanents
avec une équipe pédagogique de 39 professeurs,
11 techniciens dans les ateliers de création artistique et 5 agents à la bibliothèque

Un budget de fonctionnement de 4,9 M€ constitué à 76% de masse salariale.

Le reste de ce budget est consacré pour 12% à l'enseignement supérieur et la recherche, 2% à l'action culturelle et la diffusion des pratiques artistiques et 11% de charge de structure.